



Une division de CAUCA

**AVIS DE MISE EN ŒUVRE DU SERVICE 3-1-1
POUR LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE /
*NOTICE OF IMPLEMENTATION OF THE 3-1-1 SERVICE
FOR THE MUNICIPALITY OF NAPIERVILLE***

Émis par / *Issued by:*
CITAM, division de CAUCA

Représenté par / *Represented by:*
Jennifer Moisan
Technicienne service client / *Customer service technician*
serviceclient@citam.ca

Novembre 2023 / *November 2023*

Table des matières / *Table of contents*

1. INTRODUCTION / INTRODUCTION	3
La municipalité de NAPIERVILLE / The municipality of NAPIERVILLE.....	3
Le service 3-1-1 / <i>3-1-1 service</i>	3
Démarches d’approbation / Approaches.....	3
2. DESCRIPTION DU SERVICE ET DU PRESTATAIRE / <i>DESCRIPTION OF THE SERVICE AND THE SERVICE PROVIDER</i>	4
Présentation de CITAM, une division de CAUCA / Introduction to CITAM, a division of CAUCA	5
Convention et entente / Convention and agreement	5
3. ZONE DE DESSERTE POUR LE SERVICE 3-1-1 / <i>SERVICE AREA OF THE 3-1-1 SERVICE</i>	7
4. FST PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE VISÉ / <i>TSP ESTABLISHED IN THE TARGET AREA</i>	9
5. ACHEMINEMENT DES APPELS / <i>ROUTING OF CALLS</i>	10
6. ACHEMINEMENT DU SERVICE ET COLLABORATION / <i>CONDUCT OF SERVICE AND COLLABORATION</i>	10
7. ÉCHÉANCIER PROPOSÉ POUR LA MISE EN PLACE (ROUTAGE) / <i>PROPOSED TIMETABLE FOR SETTING UP (ROUTING)</i>	11
ANNEXE A - LISTE DE DISTRIBUTION N11 / <i>APPENDIX A - N11 DISTRIBUTION LIST</i>	12
ANNEXE B – AUTORISATION POUR LA MISE EN PLACE DU SERVICE 3-1-1 AUPRÈS DES FST / <i>APPENDIX B – AUTORISATION FOR THE ESTABLISHMENT OF THE 3-1-1 SERVICE WITH TSP</i> . 14	
ANNEXE C – CONSENTEMENTS À L’IMPLANTATION DU 3-1-1 / <i>APPENDIX C – CONSENTS TO THE IMPLEMENTATION OF 3-1-1</i>	16

1. INTRODUCTION / INTRODUCTION

La municipalité de Napierville / The municipality of Napierville

La municipalité de Napierville se trouve au sud-ouest du Québec en Montérégie dans la partie est de la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville. Son territoire est entièrement enclavé dans celui de Saint-Cyprien-de-Napierville², suivant le patron ancien souvent observé au Québec où la municipalité de paroisse, rurale, entoure la municipalité de village. Situé près d'importants axes routiers, la population et les travailleurs de Napierville peuvent facilement avoir accès à un territoire riche en histoire, en culture tout en se trouvant à proximité des grands centres. La superficie totale de la municipalité est de 4,49 km² essentiellement terrestres.

The municipality of Napierville is located in southwestern Quebec's Montérégie region, in the eastern part of the Jardins-de-Napierville regional county municipality. Its territory is entirely enclosed within that of Saint-Cyprien-de-Napierville², following the ancient pattern often observed in Quebec where the rural parish municipality surrounds the village municipality. Located close to major highways, Napierville's residents and workers have easy access to an area rich in history and culture, yet within easy reach of major urban centers. The total surface area of the municipality is 4.49 km², essentially land.

Le service 3-1-1 / 3-1-1 service

Afin d'améliorer le service aux citoyens, la municipalité de Napierville souhaite mettre en place un numéro unique, le 3-1-1, dédié aux services municipaux. Ainsi, tout citoyen voulant communiquer avec sa municipalité pourra composer ce numéro à trois (3) chiffres.

La mise en place de ce service tient compte des décisions 2004-71 et 2008-61 du Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC).

With the objective of improving service to citizens, the municipality of Napierville has decided to set up a single number, 3-1-1, dedicated to municipal services. In that case, any citizen needing to communicate with his municipality will be able to dial this three (3) digit number.

The implementation of this service takes into account decisions 2004-71 and 2008-61 of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC).

Démarches d'approbation / Approaches

Sur la base de notre connaissance, les appels locaux de la municipalité de Napierville proviennent du centre d'interconnexion suivant :

To the best of our knowledge, all local calls for the municipality of Napierville are coming from the following Rate Center:

- Napierville

Ces centres d'interconnexion desservent également les municipalités suivantes :

These rate centers also serve the following municipalities:

- Saint-Cyprien-de-Napierville

Également, quatre (4) tours cellulaires sont présentes sur le territoire de la municipalité et ses environs. Ces tours cellulaires sont situées sur le territoire des municipalités suivantes :

Also, four (4) cellular towers are located on the territory of the municipality and in its surroundings. These towers are located on the territory of the following municipalities:

- Napierville
- Saint-Cyprien-de-Napierville
- Saint-Jacques-le-Mineur

Conformément aux normes prescrites par le CRTC, des ententes doivent être prises avec chacune des municipalités qui partagent une ou des circonscriptions téléphoniques et/ou des tours cellulaires avec la municipalité de Napierville. La municipalité de Napierville s'est donc conformée aux normes prescrites par le CRTC et a pris entente avec ces municipalités. Les ententes de consentement et/ou) résolutions sont annexées au présent document.

In accordance with the standards established by the CRTC, agreements must be made with each municipality that share one or more telephone exchanges and/or cellular towers with the municipality of Napierville. The Municipality of Napierville has therefore complied with the standards established by the CRTC and has entered into agreements with these municipalities. The consent agreements and/or resolutions are attached here to.

2. DESCRIPTION DU SERVICE ET DU PRESTATAIRE / DESCRIPTION OF THE SERVICE AND THE SERVICE PROVIDER

La municipalité de Napierville est en constante communication avec son principal client, le citoyen. Celui-ci s'adresse à sa municipalité pour plusieurs motifs : demande d'information ou d'intervention, signalement d'une requête ou une plainte, inscription, demande de permis, taxes municipales, etc.

La municipalité assure présentement un service non optimal dû à des heures de service réduites. Elle a donné en impartition la prise de ses appels municipaux afin d'offrir un service 24/7 à ses citoyens.

C'est ainsi qu'à partir du 7 février 2023 tous les appels sont acheminés vers CITAM (à l'extérieur des heures d'ouvertures). Le numéro à dix (10) chiffres de la municipalité sera utilisé jusqu'à l'implantation du 3-1-1.

The municipality of Napierville is in constant communication with his main client, the citizen. There are several reasons for a citizen to contact his municipality: request for information or intervention, reporting of a query or a complaint, registration, permit, municipal taxes, etc.

The municipality currently provides a less than optimal service due to reduced service hours. It has outsourced the coverage of its municipal calls in order to offer a 24/7 service to its citizens.

As of February 7th 2023, all calls are to CITAM (outside business hours). The ten (10) digit number of the municipality will be used until the implantation of 3-1-1.

Présentation de CITAM, une division de CAUCA / Introduction to CITAM, a division of CAUCA

CITAM (Centrale d'Impartition et de Traitement des Appels Municipaux), une division de CAUCA, offre des solutions innovantes permettant aux municipalités du Québec de communiquer efficacement avec leurs citoyens et agit, pour le centre d'urgence 9-1-1 de CAUCA, comme centre secondaire pour les urgences municipales.

Elle offre, entre autres, un service d'impartition des appels municipaux. Plus spécifiquement, c'est un service qui permet aux municipalités de donner la prise de leurs appels à CITAM, et ce, par souci d'économie, d'efficacité et de qualité de service aux citoyens.

Les municipalités choisissent aussi l'horaire de service, selon leurs besoins.

Au-delà de la prise des appels municipaux, la division CITAM offre également un système de gestion des requêtes et un logiciel d'alertes et notifications de masse.

CITAM (Centrale d'Impartition et de Traitement des Appels Municipaux), a division of CAUCA, offers innovative solutions, allowing Quebec's municipalities to communicate efficiently with their citizens and act as a secondary center for municipal emergencies for CAUCA's 9-1-1 emergency center.

It mainly offers an outsourcing service for municipal calls. More specifically, it is a service that allows municipalities to entrust CITAM with the handling of their calls, in the interest of economy, efficiency and quality of service to citizens.

Municipalities are also choosing the service schedule, according to their needs.

In addition to taking municipal calls, the CITAM division also offers a request management system and a mass notification and alerting software.

Convention et entente / Convention and agreement

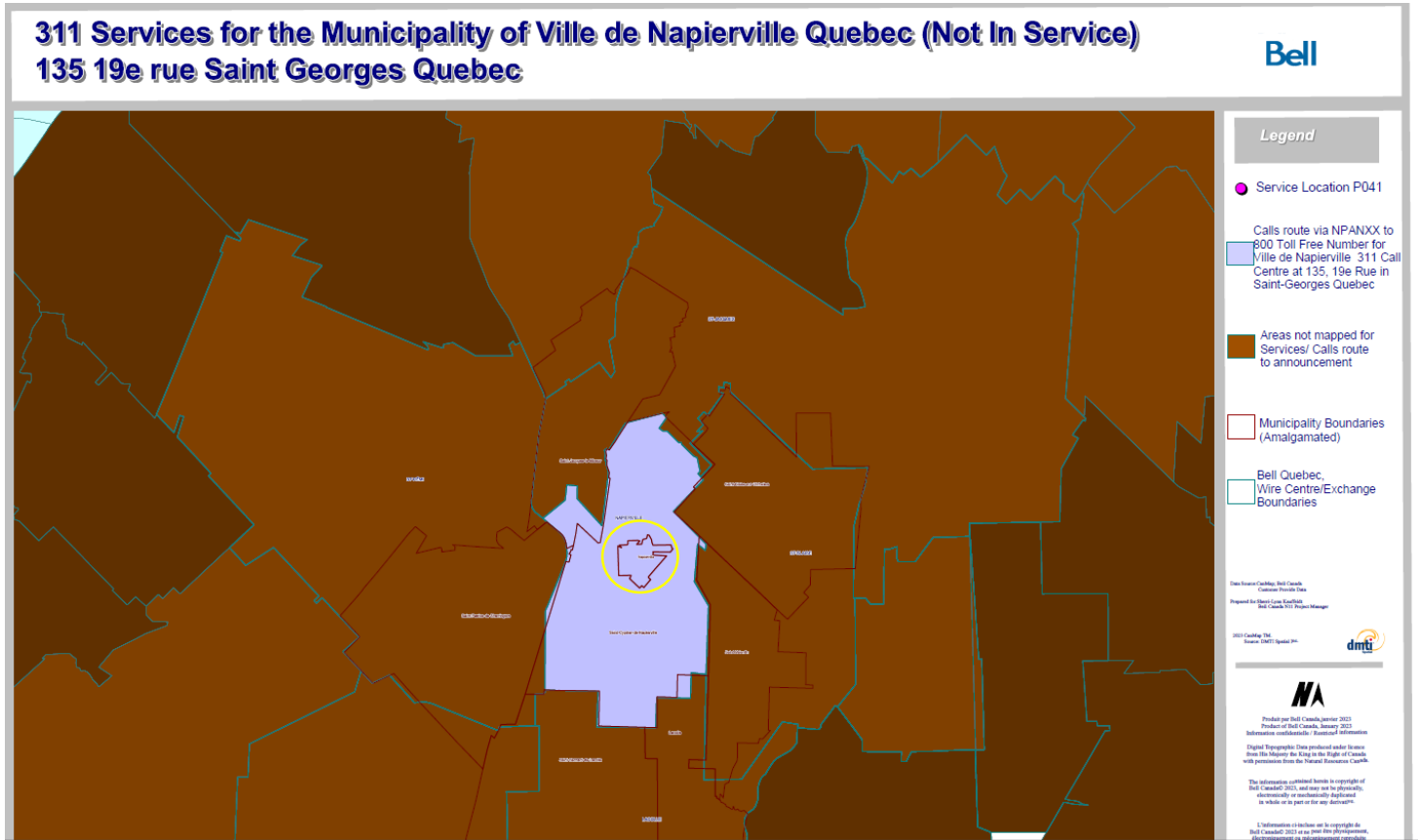
La municipalité de Napierville a signé une autorisation permettant à CITAM, division de CAUCA, de contacter les municipalités limitrophes touchées par cette demande (Annexe D). Également, et conformément aux normes prescrites par le CRTC, chaque municipalité a signé un accord qui

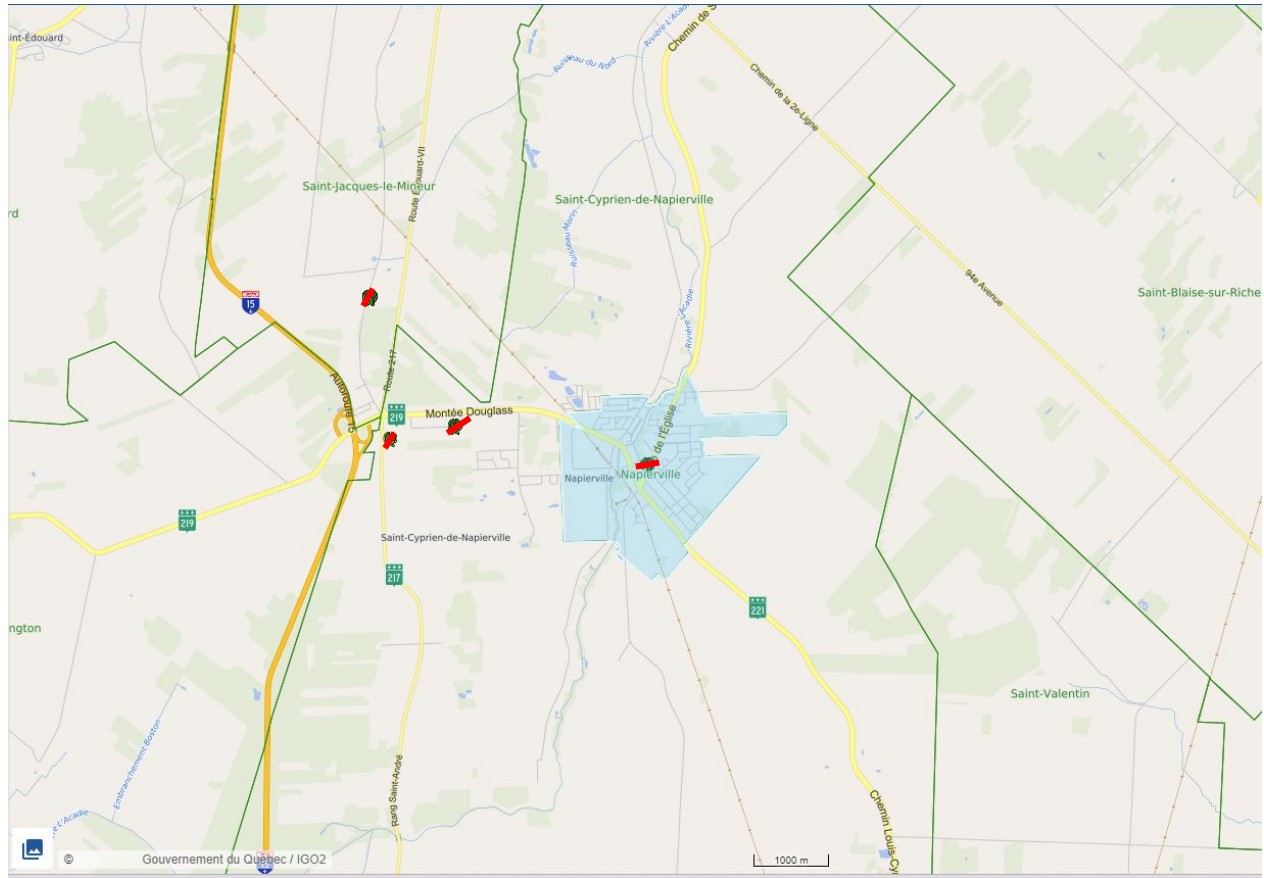
permet à CITAM, division de CAUCA d'entreprendre les démarches auprès du ou des fournisseur(s) de services de télécommunication pour le routage des appels vers le 3-1-1.

The municipality of Napierville signed an authorization allowing CITAM, a division of CAUCA, to contact the neighbouring municipalities concerned by this request (Annex D). Also, in accordance with the standards established by the CRTC, each municipality has signed an agreement that allows CITAM, division of CAUCA, to initiate the first steps with the telecommunications service provider(s) for routing calls to 3-1-1.

3. ZONE DE DESSERTE POUR LE SERVICE 3-1-1 / SERVICE AREA OF THE 3-1-1 SERVICE

La zone de desserte est présentée ci-dessous / The service area is presented below :





4. FST PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE VISÉ /TSP ESTABLISHED IN THE TARGET AREA

NPA	NXX	Exchange Center	Compagnie / Company	OCN	Demandé par la municipalité de:	MRC
354	699	Napierville	IXICA Communications Inc.	812H	Napierville	Les Jardins-de-Napierville
450	245	Napierville	Bell Canada	8050	Napierville	Les Jardins-de-Napierville
450	570	Napierville	ISP Telecom	4727	Napierville	Les Jardins-de-Napierville
579	301	Napierville	TELUS Quebec	2243	Napierville	Les Jardins-de-Napierville
579	418	Napierville	Fibernetics Corporation	464D	Napierville	Les Jardins-de-Napierville
579	430	Napierville	Videotron Ltd.	8306	Napierville	Les Jardins-de-Napierville
579	536	Napierville	Videotron Ltd.	8306	Napierville	Les Jardins-de-Napierville

Ces données proviennent du site internet : / These data come from the website :

https://www.cnac.ca/co_codes/co_code_status.htm

Inclure une capture d'écran du document « Liste des numéros filaires et tours cellulaires configurés »

Compagnie / Compagny	Géolocalisation / Location:	Située / Located in
Bell Mobility	-73.403741667, 45.1892888889999	Napierville
Vidéotron Itée	-73.436111111, 45.1938888889999	Saint-Cyprien-de-Napierville
Bell Mobility	-73.446977778, 45.1923972219999	Saint-Cyprien-de-Napierville
Rogers communications	-73.450344444, 45.2092111109999	Saint-Jacques-le-Mineur

Ces données proviennent du site internet : / These data come from the website :

<https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php>

Inclure une capture d'écran du document « Liste des numéros filaires et tours cellulaires configurés »

5. **ACHEMINEMENT DES APPELS / ROUTING OF CALLS**

Aux fins d'affichage, voici le numéro du DID pour la redirection des appels 3-1-1 :

For display purposes, here is the DID number for the redirection of 3-1-1 calls:

877-812-1579

6. **ACHEMINEMENT DU SERVICE ET COLLABORATION / CONDUCT OF SERVICE AND COLLABORATION**

Le ou les fournisseurs de services de télécommunication (FST) doivent faire l'acheminement des appels 3-1-1 vers les infrastructures téléphoniques de CITAM en fonction des zones de dessertes mentionnées au point 3 et vers le DID de redirection mentionné au point 5. Une étroite collaboration entre les FST et CITAM, division de CAUCA, est indispensable pour le succès de ce projet.

Globalement, CITAM s'attend à ce que les FST soient disponibles pour la planification du projet, qu'ils soient en mesure de réaliser leurs activités dans les délais convenus et qu'ils fassent bénéficier de leur expérience à CITAM, division de CAUCA.

Pour nous joindre :



Une division de CAUCA

14200, boulevard Lacroix, C.P. 83
Saint-Georges (Québec) G5Y 5C4
☎ 418-227-1946 | 1-844-642-3540
✉ info@citam.ca
www.citam.ca
📞 citam311

The Telecommunication Service Provider(s) (TSP) shall route 3-1-1 calls to CITAM's telephone infrastructure according to the service areas mentioned in section 3 and to the redirection DID mentioned in section 5. A collaboration between the TSPs and CITAM, a division of CAUCA, is essential for the success of this project.

Overall, CITAM expects the TSPs to be available for project planning, to be able to carry out their activities within the agreed timeframe and to share their experience with the CAUCA division, CITAM.

To join us:



14200, boulevard Lacroix, C.P. 83
 Saint-Georges (Québec) G5Y 5C4
 ☎ 418-227-1946 | 1-844-642-3540
 ✉ info@citam.ca
 www.citam.ca
 📍 citam311

7. ÉCHÉANCIER PROPOSÉ POUR LA MISE EN PLACE (ROUTAGE) / PROPOSED TIMETABLE FOR SETTING UP (ROUTING)

Activités / Activities	Description	Date
1	Transmission du présent document et de la carte / <i>Transmission of this document and the map</i>	Novembre 2023
2	Réunion ou conférence téléphonique initiale ¹ / <i>Initial meeting or conference call¹</i>	Décembre 2023
3	Mise en œuvre du 3-1-1 par les FST ¹ / <i>Implementation of 3-1-1 service by the TSP¹</i>	Mars 2024
4	Tests de vérification pour le service 3-1-1 ¹ / <i>Verification tests of 3-1-1 service¹</i>	Avril 2024
5	Date du lancement public proposé ¹ / <i>Proposed public launch date¹</i>	Avril 2024

¹Tel que décrit dans la section 78 du document « Décision de télécom CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) 2004-71 | Attribution du 311 aux services municipaux autres que les services d'urgence », les parties ne devraient pas exiger de période de notification officielle de plus de six mois.

¹As described in section 78 of « Décision de télécom CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) 2004-71 | Assignment of 311 to municipal services other than emergency services », the parties should not require a formal notification period of more than six months.

ANNEXE A - LISTE DE DISTRIBUTION N11 / *APPENDIX A - N11*
DISTRIBUTION LIST

LISTE DE DISTRUBTION N11 / N11 DISTRIBUTION LIST

https://cnac.ca/other_codes/n11/n11_codes.htm#distribution

abadea@iristel.com
AHe@primustel.ca
bell.regulatory@bell.ca
carrier.relations@videotron.com
cathy.mcgouran@allstream.com
CoreCSEngineering@FreedomMobile.ca
dave.day@sasktel.com
ddolan@teksavvy.ca
didorders@iristel.com
document.control@sasktel.com
eric.boer@distributel.ca
francois.tessier@bell.ca
gblais@teksavvy.ca
Gerry.Thompson@rci.rogers.com
IDulay@primustel.ca
jdupuis@rci.rogers.com
John.mackenzie@telus.com
judy.kachuik@sasktel.com
Ken.shackleton@sjrb.ca
Kim.Isaacs@allstream.com
laurie.bowie@bell.ca
leo.santoro@bell.ca
MohamedAmine.ElAomar@rci.rogers.com
mpreda@iristel.com
n11@distributel.ca
N11@viewcom.ca
n11@voipmuch.com
N11ProductManagement@telus.com
NonCOCodeApps@cnac.ca
patricia.chambers@ahs.ca
planning@isptelecom.net
regaffairs@quebecor.com
Regulatory@distributel.ca
rschleihauf@fibernetics.ca
rwi_gr@rci.rogers.com
sherri-lyn.kauffeldt@bell.ca
snagulan@comwave.net
sunny.tung@bell.ca
team.regulatory@iristel.ca
telecom.regulatory@cogeco.com

tnotntelephony@sjrb.ca

**ANNEXE B – AUTORISATION POUR LA MISE EN PLACE DU
SERVICE 3-1-1 AUPRÈS DES FST / *APPENDIX B – AUTORISATION
FOR THE ESTABLISHMENT OF THE 3-1-1 SERVICE WITH TSP***



Une division de CAUCA

CONSETEMENT AUTORISANT CITAM (DIVISION DE CAUCA) À COMMUNIQUER AVEC LES MUNICIPALITÉS LIMITROPHES AFIN D’OBTENIR LES AUTORISATIONS POUR LES JURIDICTIONS TÉLÉPHONIQUES ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS

Afin d’améliorer le service aux citoyens, la Municipalité de Napierville souhaite mettre en place un numéro unique, le 3-1-1, dédié aux services municipaux.

Je, soussigné Diego Pulido, Responsable des travaux publics à la Municipalité de Napierville, autorise CITAM à communiquer directement avec les municipalités limitrophes de la Municipalité dans le cadre de ses fonctions visant le développement et la mise en œuvre du 3-1-1.

En foi de quoi le représentant autorisé de la Municipalité a signé à NAPIERVILLE,
ce 10/11/2022.

DocuSigned by:

Diego Pulido

432A1CA86E04C0...

Diego Pulido

Responsable des travaux publics

**ANNEXE C – CONSEMENTS À L’IMPLANTATION DU 3-1-1 /
*APPENDIX C – CONSENTS TO THE IMPLEMENTATION OF 3-1-1***

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

4506581066

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, François Rioux, Directeur général ville de Carignan

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Carignan
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 05/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
François Rioux
1D39C6FC1020487...
(Signature)

Directeur général
(Inscrire votre titre)

Carignan
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-347-5376

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Manon Donais, directrice générale de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Mont-Saint-Grégoire
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 26/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Manon Donais
C85E36C878CA4F1...
(Signature)

Directrice générale
(Inscrire votre titre)

Municipalité de Mont-Saint-Grégoire
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-291-4504

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Guy Bérubé, directeur général et greffier-trésorier

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

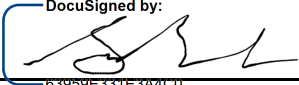
AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Noyan
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 08/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:

63959E337E3A4CU...
(Signature)

Directeur général et greffier-trésorier
(Inscrire votre titre)

Noyan
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-346-6641

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Marc-Antoine Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, Mun. de Saint-Alexandre

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Alexandre
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 05/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Marc-Antoine Lefebvre
885AD2FC559249D...
(Signature)

Directeur général et greffier-trésorier
(Inscrire votre titre)

Saint-Alexandre
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-246-3348

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Jocelyne Blanchet, greffière-trésorière et directrice générale

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Bernard-de-Lacolle
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 07/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Jocelyne Blanchet
2B24643BB6F1481...
(Signature)

Greffière-trésorière et directrice générale
(Inscrire votre titre)

Saint-Bernard-de-Lacolle
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-291-5944

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Audrée Pelchat, directrice générale et greffière-trésorière de Saint-Blaise-sur-Richelieu

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.


La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Blaise-sur-Richelieu

(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 13/06/2023

(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:


E2366840D410466...
(Signature)

Directrice générale greffière trésorière

(Inscrire votre titre)

Saint-Blaise-sur-Richelieu

(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-245-3658

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, James L.Lacroix, Directeur général, Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à St-Cyprien-de-Napierville
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 14/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
James Langlois Lacroix
7FCE908B77FE408...
(Signature)

Directeur général & greffier-trésorier
(Inscrire votre titre)

Municipalité de St-Cyprien-de-Napierville
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

4504607838

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Pierrette Gendron, directrice générale de Sainte-Angèle-de-Monnoir

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 05/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Pierrette Gendron
10E5565620334D4...
(Signature)

Directrice générale
(Inscrire votre titre)

Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450 347-0066

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Fredy Serreyn

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à SABREVOIS
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 06/07/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Fredy Serreyn
82EA0A9FB17174A9...
(Signature)

Directeur
(Inscrire votre titre)

Sainte-Anne-de-Sabrevois
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

4502937511

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Sainte-Brigide-d'Iberville
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 12/07/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Christianne Pouliot
55A6B915E8EB4B3...
(Signature)

Directrice générale et greffière-trésorière
(Inscrire votre titre)

Sainte-Brigide-d'Iberville
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-826-3129

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Natacha Jodoin, directrice générale, Municipalité de Sainte-Clotilde

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Municipalité de Sainte-Clotilde
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 08/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Natacha Jodoin
DATE7A9D10974D7...
(Signature)

Directrice générale
(Inscrire votre titre)

Municipalité de Sainte-Clotilde
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-454-6333

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Edith Létourneau, directrice générale et greff-trés, de la municipalité de Saint-Édouard

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Édouard
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 06/07/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Edith Létourneau
3258F61AEE37435...
(Signature)

Directrice générale et greffière-trésorière
(Inscrire votre titre)

Saint-Édouard
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450 454-3919

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Sébastien Carignan-Cervera

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Isidore
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 08/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Sébastien Carignan-Cervera
DA05E89B52A5451...
(Signature)

Directeur général et greffier-trésorier
(Inscrire votre titre)

Saint-Isidore
(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-347-5446

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Isabelle Arcoite, directrice générale, Saint-Jacques-le-Mineur

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Jacques-le-Mineur
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 01/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Isabelle Arcoite
8370CFF84ED2429...
(Signature)

Directrice générale
(Inscrire votre titre)

Saint-Jacques-le-Mineur
(Inscrire votre Municipalité)

Conseil municipal



Édifice municipal

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Michel tenue à l'hôtel de ville, le 12 septembre 2023 à 19 h 30.

Sous la présidence de M. Jean-Guy HAMELIN, Maire.

Résolution N°2023-09/262

**CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION
FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE**

ATTENDU que la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche;

ATTENDU que nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants;

ATTENDU que le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE ce conseil autorise la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications, que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

QUE le présente résolution soit envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

Que la présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

ADOPTÉE

(s) Jean-Guy Hamelin _____

Jean-Guy HAMELIN
Maire

(s) Daniel Prince _____

Daniel PRINCE
Directeur général et greffier-trésorier

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450 454-3993

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Patrice de Repentigny, greffier

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Rémi

(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 22/06/2023

(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Patrice de Repentigny

AE9C251775D543D...
(Signature)

Greffier

(Inscrire votre titre)

Saint-Rémi

(Inscrire votre Municipalité)

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450 291-5422

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Brigitte Garceau, Directrice générale, Municipalité de Saint-Valentin

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Valentin
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 06/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Brigitte Garceau
A9AB7E6CB33C483...
(Signature)

Directrice générale
(Inscrire votre titre)

Saint-Valentin
(Inscrire votre Municipalité)